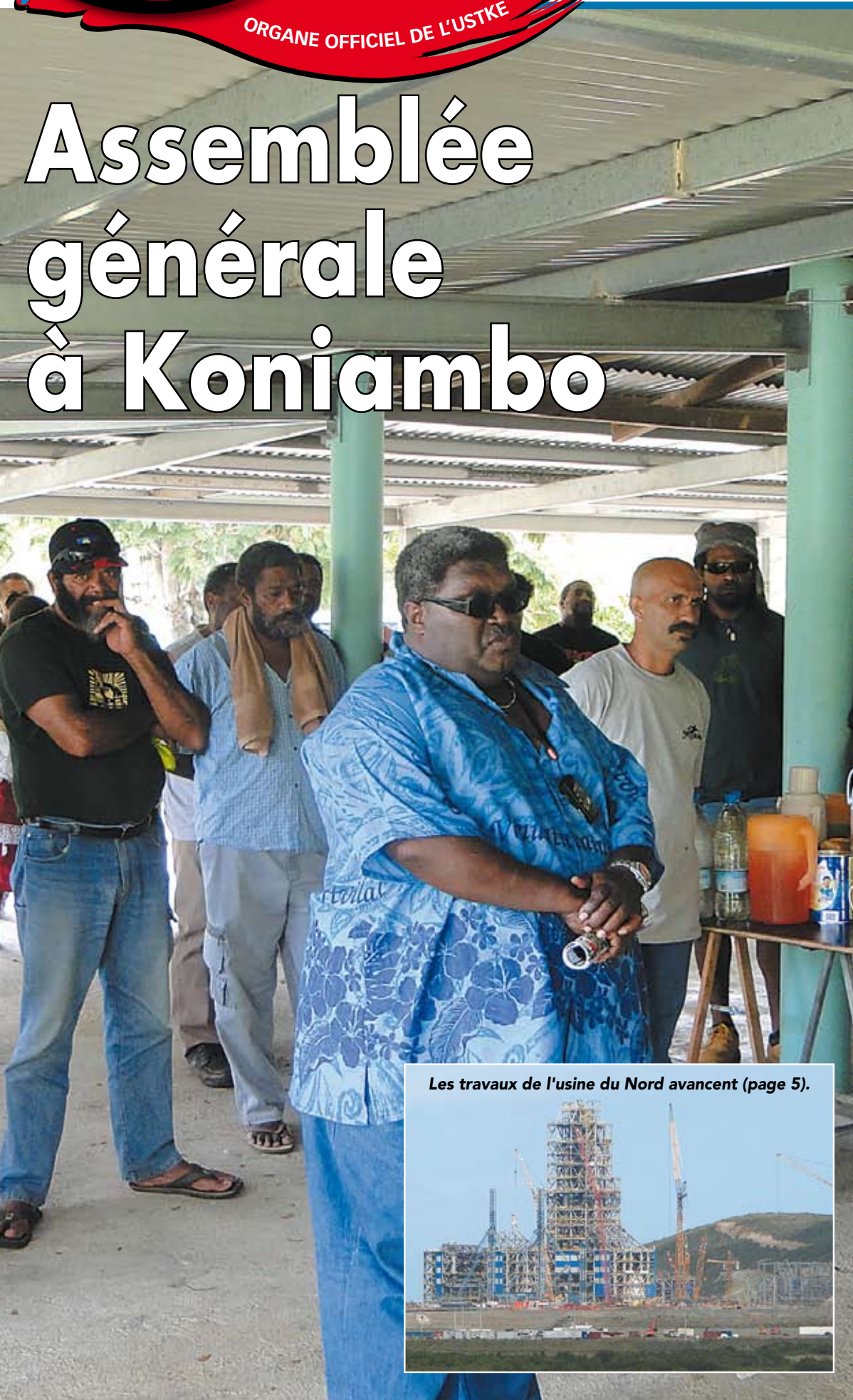


Assemblée générale à Koniambo



Les travaux de l'usine du Nord avancent (page 5).



MENSUEL N°27
NOVEMBRE 2010
100 FR\$

Actualité Syndicale



Page 4

Champion Ducos : Pas ou prou de promotion interne

Espace Militant



Page 12

Stage DP : Rien de mieux que de parfaire ses connaissances

Actualité En bref



Page 13

Alerte à la pollution olfactive

Actualité Régionale



Page 14

L'absurdité de la juridiction universelle

Dossier

Politique



INTERVIEW :
Louis Kotra Uregei
répond aux questions
des Nouvelles Calédoniennes
 Pages 8 et 9

Actualité syndicale

- Commerce & Divers : Pas ou prou de promotion interne à Champion Ducos
- Les élections D.P. remportées par l'USTKE à Casino VDC
- VHP, Vavouto, Enercal
- Fonction Publique : Signature d'un protocole d'accord au CCT
- Alima Boumédiene-Thiery, une grande militante des causes justes

Page 4

Page 4

Page 5

Page 6

Page 7

Espace militant

- Point de vue : Terre de parole, Terre de partage
- Hommage à Liliane et Daniel

Page 10

Page 11

Echos des fédés

- AG à Koniambo : Se donner les moyens pour les élections de la MDF
- Stage DP : Rien de mieux que de parfaire ses connaissances

Page 12

Page 12

Actualité en bref

- Collectif de Montravel : Alerte à la pollution olfactive

Page 13

Actualité régionale

- Moluques : L'absurdité de la juridiction universelle
- Etats-Unis : Prendre en compte la pénibilité n'est pas une fantaisie

Page 14

Page 15

Directrice de publication : Marie-Pierre Goyetche

Responsable de la rédaction : Alain Trupit

Rédaction : Ingrid Chanene

Conception et réalisation : SCOV

Photos : Ingrid Chanene

Impression : E.I.P.

Tirage : 2000 exemplaires

Journal en vente au siège de l'USTKE au prix de 100 Frs.

27.91.46 / E-mail : comustke@hotmail.com

Revenons à la Fête de l'Huma...

Revenons à la fête de l'Huma... Quand on parle de luttes de solidarités nationales, internationales, de valeurs humaines, d'émancipation, d'accès à la culture pour tous : c'est bien dans cet événement que l'on peut ressentir que ce ne sont pas des vains mots. Ce courant solidariste s'est beaucoup exprimé sur le site de La Courneuve. " L'Humanité " prend également du sens, prend de l'ampleur quand des représentants des peuples opprimés viennent vous saluer. La Courneuve, un lieu de convergence de toutes les luttes qu'elles soient sociales, économiques, politiques...

L'USTKE, le Parti Travailleiste présents ont pu mesurer à travers son stand à quel point ce courant est vivant.

Nous avons été honorés par la présence de nombreuses personnalités qui sont venues à notre rencontre, des militants intéressés et qui soutiennent notre combat.

Beaucoup de sujets abordés dans ce rassemblement pour la défense de l'emploi, de l'éducation, du pouvoir d'achat.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de notre séjour, en particuliers à Corinne, à Mina, aux associations d'étudiants kanak, à la CGT, à Léa et à Sissa.

Aujourd'hui, des millions de militants et citoyens manifestent massivement contre la régression sociale imposée au travers de la loi sur les retraites et font face au gouvernement Sarkozy qui fait la sourde oreille et celui-ci impose toujours plus de rigueur au peuple. L'USTKE apporte son soutien total aux camarades mobilisés sur le terrain et déterminés dans cette lutte sociale.

Nous qui continuons de mener ces luttes, nous avons une pensée très forte et saluons le travail des camarades qui aujourd'hui sont partis trop tôt.

Une pensée à Daniel, Liliane et tant d'autres.



*Marie-Pierre Goyetche,
Présidente de l'USTKE.*

•
•
•
•
O
T
I
D
E

Pas ou prou de promotion interne à Champion Ducos !

Réunis en petit comité devant l'hypermarché Champion à Ducos, les camarades entendaient protester contre la nomination d'un nouvel arrivant sur le poste des produits frais, en octobre dernier.

" **L'**USTKE s'est toujours battue pour la promotion interne et là on va nommer une personne qui ne connaît pas ce rayon ! ", a soulevé une adhérente.

Début octobre, la Fédération Commerce et Divers STKE a envoyé un courrier de mécontentement au groupe Champion, lui faisant savoir qu'elle ne soutenait en aucun cas la candidature de la personne nommée mais qu'il fallait en priorité désigner les personnes qui ont le profil type pour s'occuper des produits frais. Et de surcroît qu'il fallait soutenir la promotion interne et la formation continue. Des dossiers qu'elle a notamment toujours défendu auprès de sa direction.

Un premier débrayage n'avait pas donné l'effet escompté et c'est sans compter sur la détermination des adhérents STKE des autres centres commerciaux où un bon nombre avaient répondu à l'appel de la fédération. Une rencontre entre les deux parties a

eu lieu mais elle est restée lettre morte pendant 15 jours. En cause, l'absence du grand boss du groupe. La Fédération, en concertation avec ses sections, a suspendu le mouvement de grève. Ce n'est qu'après le retour d'un membre de la direction que les négociations ont pu reprendre. Cette fois-ci, la personne qui avait été nommée précédemment au poste des produits frais, a été tout simplement retirée de cette fonction par contre notre adhérent (ayant plus de 15 ans de service dans ce domaine) s'est vu confier cette nouvelle tâche.

Une bonne nouvelle mais dans cette



Blocage de l'hypermarché, le 4 octobre dernier dans la zone industrielle de Ducos. D'autres secteurs du commerce STKE ont renforcé l'équipe sur place.

activité de ce groupe, on se demande si une politique de promotion interne s'effectue vraiment et qu'en est-il des formations continues ? Sont-elles effectuées, si oui pourquoi avoir attendu plus de 15 ans pour l'appliquer ? ■

COMMERCE

Les élections D.P. remportées par l'USTKE à Casino VDC

A signaler au passage, comme dans tant d'autres entreprises, la victoire significative aux élections des délégués du personnel (D.P.) de certaines sections comme celles de Casino Vallée-des-Colons.

Ce secteur est géré par la Fédération Commerce et Divers, avec 13 inscrits, 10 votants et 1 bulletin nul ou

blanc. Neuf voix se sont visiblement exprimées à cette élection.

Hnawéo Jules est titulaire (D.P./STKE) et sa suppléante, Poindi Penda Bianca.

" Nous adressons nos félicitations à l'équipe. Il faut souligner que nous avons une petite section avec quatre adhérents. C'est bien la première fois que notre organisation syndicale

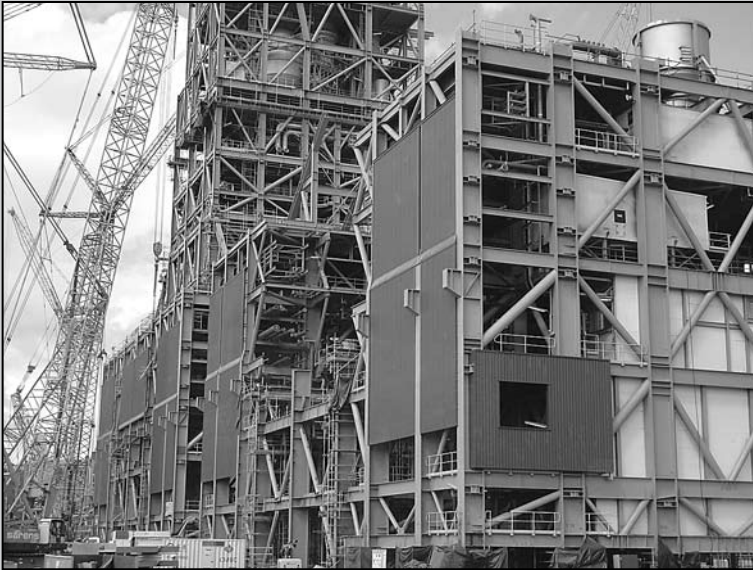
remporte des sièges alors que précédemment c'était toujours le SOENC Commerce qui avait la majorité ", s'est réjoui Bernadette Mapéri, secrétaire général de la Fédération Commerce et Divers USTKE. " Une victoire qui dit que nous avons du pain sur la planche... je remercie les personnes qui ont voté pour nous ", a-t-elle conclu.

Mal vu le recrutement d'un troisième gendarme à la retraite à VHP



En moins de deux mois, la direction de VHP/ Le Vigilant a recruté dans ses services un gendarme à la retraite ce à quoi la section VHP/STKE refuse catégoriquement son embauche. Ce n'est pas la première. Une décision prise sans le consentement des membres du C.E. Les camarades STKE de cette société de gardiennage ont procédé à un débrayage les 2, 4, et 5 novembre dernier avec l'aval de leur fédération. Avec les soutiens de CSTNC et USOENC, les délégués syndicaux ont rencontré en particulier Mme Ruiz, en charge de ce dossier. Cette question épineuse qui touche à l'emploi local devra être débattue en comité d'entreprise. La vigilance des camarades de ce secteur est de mise surtout que l'on exige de leur part qu'ils passent leur CQP (certificat de qualification professionnelle) afin d'améliorer leur qualité de travail. Une trentaine d'agents seront concernés par cette mesure. Un protocole d'accord a été signé par les deux parties le 9 novembre dernier. ■

Vavouto en chiffres... Les travaux avancent à pas de géant



Le site industriel de Vavouto avance et les chiffres parlent d'eux mêmes. Une visite du chantier de l'usine du nord s'est déroulée le 3 novembre dernier où les membres du Bureau Confédéral étaient conviés. Seuls huit membres ont répondu présents avec une dizaine de camarades.

L'usine entrera en fonction en 2012. Actuellement, 73 % des travaux de la construction de l'usine ont été réalisés sur le site, 11,4 km de tuyau seront mis sur pied pour permettre le convoyage du minerai dont 75 % (structures métalliques) seront installés au sol et 25 % seront surelevés. Les modules réalisés en Chine sont arrivés en Août dernier. Quinze modules et deux silos ont été acheminés. Le plus lourd pèse 3 500 tonnes et l'ensemble avoisine 34 500 tonnes. Plus de 8 000 heures de travail sont nécessaires à l'assemblage. Le dernier module sera assemblé ce mois-ci. La cheminée de la centrale mesure 135 mètres. La totalité des 24 tubes ont été assemblés dont 3 ont été installés en mer. La base vie dispose de plus de 3 000 lits. Le personnel des contrats d'alliances a commencé à arriver sur le site. Ils sont déjà plus de 400. Plus de 2 200 personnes travaillent sur le site.

Concernant les contrats d'alliances : il y a deux contrats, le premier avec les entreprises Doosan pour la construction de la centrale électrique et le second avec CMIIC pour la construction de l'usine métallurgique. Leurs travailleurs sont coréens, thaïlandais, philippins et chinois dont une partie a participé à la construction des modules. KNS a fait appel à ces entreprises très spécialisées car les compétences requises ne sont pas disponibles sur notre île.

Par contre, de nombreux lots de travaux liés à ces constructions comme les terrassements ou les fondations ont été traités à part et ont été attribués à des entreprises locales. ■

Koniambo Nickel SAS (KNS) est une coentreprise de la Société Minière du Sud Pacifique (51%) et de Xstrata Nickel (49 %) KNS construit actuellement un complexe minier et métallurgique dans la Province Nord. Le développement socio-économique de la région VKP prend de l'ampleur et va indirectement touché toute l'île. Une fois achevé, ce complexe comprendra une mine, une usine pyrométallurgique de traitement de nickel, une centrale électrique, un port, un convoyeur et des infrastructures complémentaires. La capacité annuelle de production s'élèvera à 60 000 tonnes de nickel par an.

Enercal dans le rouge



Réunis en C.A d'Enercal dans un grand hôtel de la place, les membres de cette instance étaient partagés sur le redressement du budget d'exploitation, le 4 novembre dernier. Les salariés, eux étaient en grève, attendant tranquillement que les membres du C.A trouvent une ou des solutions au déficit. Pas une mince à faire pour les actionnaires. Plus d'un milliard dans le trou de la caisse dû en partie à l'investissement occasionné par la construction de la centrale thermique de Prony Energie. Va-t-on voir chez les consommateurs ou dans les grandes entreprises une augmentation de leur facture d'électricité ? Réponse dans la prochain relevé d'Enercal. De leur côté, les grévistes ont protesté d'une manière un peu à contre-sens de ce que fait habituellement notre centrale syndicale, attendre dans les couloirs de cet hôtel de trois étoiles avec en prime, une clim' à fond les manettes. Pas de banderoles, pas de drapeaux des syndicats, pas de micro, ce qui est très étonnant pour des salariés qui veulent des réponses ! Un C.A. extraordinaire est prévu le 24 novembre. ■

Signature d'un protocole d'accord au CCT

Depuis le mois de juillet dernier, le CCT/STKE, porte seul la responsabilité de faire vivre un dialogue social digne de ce nom à l'Agence de développement de la Culture Kanak, l'ADCK. Une responsabilité partagée avec une direction dont la conception sur le sujet nécessite la vigilance des délégués de notre organisation syndicale.

Le mois d'octobre a été celui des négociations. Elles ont débouché sur un protocole d'accord signé le 12 octobre dernier par le secrétaire général de la fonction publique de l'USTKE, André Forest, son 1^{er} adjoint, Jean-Jacques Ramparany et Alain Trupit, délégué syndical dans l'Établissement ainsi que les représentants de la direction, Emmanuel Kasarherou, directeur, Ashley Vindin, secrétaire général et Lydia Guichet SG adjoint en charge de la GRH à l'ADCK. Il s'agit de négociations qui font suite au dépôt d'un cahier de revendications datant de décembre 2009 et qui portaient sur dix points.

Les discussions se sont étalées durant l'année et ce jusqu'à la veille du festival, en septembre dernier. Elles ont été laborieuses et ont vu comme à son habitude une direction hermétique, parfois contradictoire dans ses propos au point que les négociations butèrent sur la rédaction finale de l'avenant à l'accord d'Établissement. Celui-ci n'ayant pu être acté à la veille du Festival des Arts Mélanésiens malgré les engagements de la direction de l'ADCK/CCT.

Un contexte qui a révélé à nouveau les limites de cette dernière dans la mise en œuvre sérieuse d'un dialogue social, à l'intérieur de l'Établissement et sa difficulté à respecter le résultat des urnes qui ont consacré les représentants du CCT/STKE comme les interlocuteurs incontournables dans cet exercice. Nous aurons l'occasion de revenir sur le sujet tant les exemples sur ce constat persistant ne manquent pas tout comme nous nous réservons le droit de revenir sur l'organisation des réjouissances du FAM dans les murailles du CCT, une fois passé l'euphorie des chiffres liés à la fréquentation de cet événement.

Pour en revenir au protocole, sur les dix points du cahier de revendication déposé en 2009 : c'est exclusivement sur deux d'entre eux que les discussions ont achoppé : le sous effectif dans le service accueil et le paiement des heures supplémentaires.

Tout d'abord, la question de l'accueil. Les discussions bilatérales reprendront pour solutionner définitivement ce problème persistant qui résulte de la suppression du 7^{ème} poste dans ce service sans qu'une communication officielle fut faite en son temps ni aux syndicats représentatifs de l'époque ni

aux DP qui avaient pour unique information le gel de ce poste ... !!?? Les négociations sur le protocole leur ont permis d'apprendre la vérité.

Le calendrier des rencontres bilatérales dont la fréquence a été fixée à deux mois avec une date prévue au mois de décembre pour cette année, c'est une autre conséquence des négociations, elles doivent aborder le sujet et solutionner durablement ce problème mais également celui de la boutique dont l'ouverture au public nécessite l'intervention du service accueil. Une prestation qu'elle ne peut assumer du fait des difficultés rencontrées dans l'accueil du public notamment en week-end, suite à la suppression du 7^{ème} poste mais aussi la suppression des prestataires bilingues pour les visites guidées au centre Tjibaou. Une situation rappelée par les représentants du CCT/STKE qui n'ont pas transigé sur le sujet même si lors des négociations, une proposition a émané de leur part, en guise de contribution à la recherche de solution durable à l'accueil. Un épineux problème auquel il faut ajouter celui du chef de service condamné à pallier au sous-effectif de son service.

Le 2^{ème} point du cahier de revendication portaient sur les heures supplémentaires sur lesquelles le CCT/STKE s'est limité à exiger l'application des textes. Si sur la rédaction du protocole les parties ont convenu d'un accord dans des délais acceptables, il en a été tout autrement lors des négociations sur sa traduction dans un avenant à l'accord d'Établissement. Des échanges laborieux, avec des incompréhensions et un manque manifeste de temps pour traiter sérieusement cette question. Une étape longue qui a révélé les lacunes des uns et des autres et surtout une interprétation divergente et partisane des textes. Au final, il a été obtenu le paiement des heures supplémentaires conformément aux dispositions prévues dans les différents statuts et sa mise en exécution à partir du 28 février 2010 soit à la date de la JPO (Journées Portes Ouvertes).

Autre point qui amena la confusion dans les négociations fut la question du travail le dimanche et la décision du tribunal de travail qui a condamné l'ADCK à payer 10% de forfait sur le salaire mensuel de toutes les conventions collectives qui dans le cadre de leurs

heures normales, travaillent les jours fériés ou les dimanches ou la nuit. Sont concernés les personnels de la convention collective du DAJP que sont les agents d'expos et ceux du spectacle qui selon la direction ont obtenu une régularisation de cette mesure sur leur fiche de salaire dès le mois de janvier. Une disposition à vérifier avec les intéressés, qui s'ajoute au paiement des heures supplémentaires dès la première heure et consécutive à la signature du protocole.

Une avancée à laquelle échappe malgré tout les contractuels, les fonctionnaires pour leur part, étant régis par leur statut.

La question des contractuels fut le dernier point qui fit polémique, la direction considérant que ces derniers ne sauraient être compensés de la même façon que les conventions collectives pour le travail les jours fériés et ne pouvaient prétendre qu'à un repos compensateur. Le surcoût budgétaire rendant impossible le paiement de ces heures. Une position qui crispa les négociations dans la dernière ligne droite avec une fin de non-recevoir de la représentation syndicale qui évolua pour finalement accepter le principe du repos compensateur en contrepartie d'une déclaration commune dans le protocole.

Ce point ainsi rajouté dans un nouvel article du protocole, déboucha sur l'acceptation d'une rédaction de l'avenant correspondant et mis un terme aux négociations avec la signature du protocole le 12 octobre dernier. Une concession du syndicat sur un point dont les discussions sont actuellement en cours entre les partenaires sociaux à l'échelle du pays et l'administration de Simon Loueckote, membre du gouvernement en charge de la Fonction Publique, à qui revient la compétence d'apporter une réponse, avec les travaux de rénovation de la Fonction Publique, à la situation des contractuels.

A la fin des négociations le secrétaire général de la Fonction Publique USTKE, André Forest, a rappelé que le point du protocole relatif à la pointeuse dans l'Établissement était un dossier sensible pour notre organisation syndicale qui attend de la direction qu'elle engage une consultation auprès de l'ensemble du personnel sur ce mode de pointage. ■

Alima Boumédiène-Thiery : une grande militante des causes justes

Une matinée symbolique devant l'hypermarché " Carrefour " pour notre grande militante Alima Boumédiène-Thiery, le jeudi 14 octobre dernier, date à laquelle notre sénatrice, représentante des Verts a été jugée au tribunal de Pontoise. Une mobilisation qui reste symbolique et dont nous avons eu la primeur de la débiter car d'autres organisations ont suivi nos pas au niveau européen voire même au niveau international.



Rendez-vous est donné à 9 heures devant l'hypermarché de Koutio, commune de Dumbéa. Des tracts sont distribués à l'entrée afin de sensibiliser les clients du centre commercial sur l'objet de notre mobilisation.



Aussitôt la gendarmerie tente de connaître les raisons de notre mouvement. Elle nous demande d'éteindre la musique. On leur répondra que l'on n'éteindra pas tant que nous n'aurons pas fini notre mouvement. L'ambiance est là avec la sono de Francky.



Plusieurs secteurs sont présents, notamment les camarades de la Fédération Industrie.



La banderole parle d'elle-même, des affiches ont été collées ça et là pour marquer notre soutien.



Les clients n'ont pas été gênés par notre mouvement. Ils pouvaient se servir autant qu'ils le souhaitaient. Notre mobilisation s'est faite dans la bonne humeur et sans faire de vague destructrice, juste un rappel des causes défendues ardemment par Alima Boumédiène-Thiery. Ce rappel a été fait par notre 1^{er} vice-président, Alphonse Pujapujane. Ponctué aussi par l'intervention du 2^{ème} vice-président de l'USTKE, André Forest qui insistait sur le fait que l'organisation syndicale ne reste pas étrangère aux luttes internationales et défend aussi la cause palestinienne.



Au fond, à droite, le secrétaire général du groupe Carrefour, Mickaël Dib et à gauche, le directeur de Carrefour en Nouvelle-Calédonie, Mr Dewmille Jean-Gabriel. Nos dirigeants syndicaux ont surtout insisté sur le fait que cette mobilisation reste symbolique devant leur hypermarché et que l'une de leur filiale en Val d'Oise a été à l'origine de tout ce ramdam ! Les dirigeants du groupe ont assuré qu'ils vont relayer l'information auprès de leur direction internationale.



Les prises de parole ont débuté avec celle d'Alphonse Pujapujane. " Il n'y a pas qu'ici qu'on se mobilise, il y a une grande mobilisation à travers le monde. On veut apporter notre soutien, notre solidarité à cette grande dame qu'est Alima. Elle a été à nos côtés quand nous avons besoin d'elle. Elle a été à l'origine

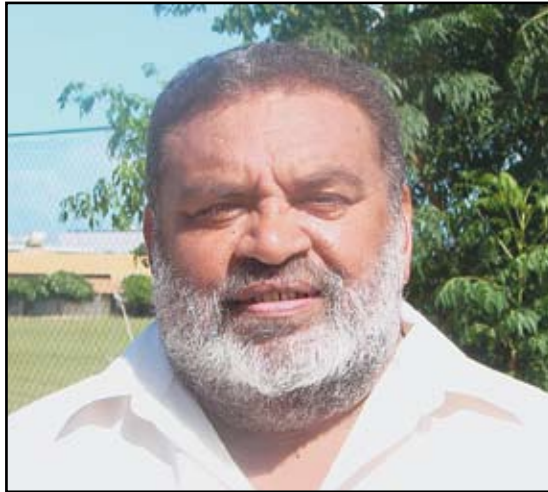


Gérard Sarda, membre de la Ligue des Droits de l'Homme en N-C a également partagé avec nos responsables. Il a fait le parallèle avec le combat que mène aussi un grand homme

de la loi qui vise à améliorer les conditions de détention des prisonniers, elle a fait partie de la délégation de parlementaires qui s'est déplacée en janvier dernier ", a martelé le 2^{ème} vice-président au micro, et au passage la présidente de l'USTKE a salué son courage pour plusieurs combats qu'elle a mené de front tels que le droit au logement, le refus de la double peine, le combat mené aux côtés des femmes, l'exigence de conditions pénitencières plus humaines notamment au Camp Est.

qui n'est pas pour autant sous les feux des projecteurs, Mr Stéphane Hessel qui est l'un des rédacteurs de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en 1948 (diplomate, ambassadeur et ancien résistant français). " Son combat ressemble fortement à celui d'Alima ", a-t-il déclaré.

Interview de Louis Kotra "Les Nouvelles Calédo



Témoignage de la fracture ouverte au sein du FLNKS, Louis Kotra Uregei pense sans doute jouer sa carte avec le Parti Travailleiste, tout en appelant au rassemblement de la famille indépendantiste. Et un sujet d'inquiétude taraude visiblement l'élus : les flux migratoires. Rencontre.

Les Nouvelles calédoniennes : Où se situe aujourd'hui le Parti Travailleiste, entre un FLNKS plus divisé que jamais et une " Entente républicaine " en lambeaux ?

Louis Kotra Uregei : Il faut dire déjà dire une chose : le Parti Travailleiste est tout seul. Le Parti Travailleiste est un parti indépendantiste créé il y a moins de trois ans, en dehors du FLNKS, et c'est peut-être sa chance, celle d'être au-dessus de ce genre de querelles qui ne sont pas essentielles pour la cause que l'on défend. Le FLNKS est plus marqué par les divisions depuis plusieurs années que par un comportement politique responsable et novateur. Le mouvement de libération se fait surtout remarquer par sa cacophonie. Et par le fait la compétition électorale prime sur tout le reste. Il faut redonner du sens au mouvement indépendantiste. Et nous sommes dedans. Le Parti Travailleiste, c'est deux axes forts : l'indépendance en 2014 et le quotidien des gens.

LNC : L'Union Calédonienne appelle aujourd'hui à un regroupement de l'ensemble des formations indépendantistes. Que répondez-vous ?

LKU : C'est un parti politique qui a exprimé ce souhait. Il y a une structure qui s'appelle le FLNKS et qui n'a pas donné de position. Encore faut-il qu'elle se réunisse, qu'elle dépasse ses problèmes. Le moment venu, si la question est véritablement posée, si les conditions sont créées, il faudra bien que le Parti Travailleiste y réponde. Nous nous plaçons résolument dans la

perspective de 2014, et il faudra bien sûr l'unité du mouvement indépendantiste.

LNC : Ce principe implique une réflexion sur le fond. Or, s'impose de plus en plus un écart entre le Palika, au modèle de gauche, voire d'extrême gauche, et l'UC, à la ligne plus libérale.

LKU : Je ne suis pas d'accord avec ce point de vue. Je n'ai pas vu dans l'attitude de l'UC une ligne plus à droite que celle du Palika. C'est quand même le Palika qui est à l'origine de l'« ouverture citoyenne » avec les non-kanak et les non-indépendantistes.

Si le discours du Palika était au départ marxiste, on ne le voit pas dans les faits, dans la réalité de la gestion des institutions. Il y a un décalage. Il nous reste à travailler sur le fond, sur la détermination des lignes politiques sur lesquelles on pourrait bâtir le projet commun. Projet qui pourrait rassembler les partis qui ne se trouvent pas dans la même mouvance.

LNC : Et que peut apporter le Parti Travailleiste, en plus de toutes les autres organisations indépendantistes ?

LKU : Ce sont 8 000 voix, aux dernières élections. On a encore progressé à Pouébo. Et si demain, il y a de nouvelles élections, on va progresser. Parce que le Parti Travailleiste, c'est une offre politique nouvelle qui vient donner une perspective de stabilité, de responsabilité, par rapport à une situation de division, de revirement.

Kotra Uregei dans "Les Nouvelles Calédoniennes"

LNC : Votre mot d'ordre est « Indépendance en 2014 », année en fait, des élections provinciales. Vu le contexte actuel, le slogan n'est-il pas un leurre ?

LKU : La revendication d'indépendance a souvent été un leurre pour beaucoup de gens. Aujourd'hui, non seulement ce n'est pas un leurre mais c'est une nécessité absolue, compte tenu de la recrudescence des flux migratoires depuis un certain nombre d'année. La survie du peuple kanak, c'est qu'on change de statut du pays. Sous prétexte d'être Français ou Européen, n'importe qui peut venir dans notre pays : il faut que ça cesse. Et si l'arsenal juridique français et européen ne le permet pas, il faut que notre pays soit indépendant. Il faudra que l'on ait notre indépendance en 2014.

LNC : Le dernier comité des signataires a promis des travaux préparatoires aux discussions sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie...

LKU : Justement : des sujets, qui ne pouvaient même pas être envisagés hier, deviennent aujourd'hui des hypothèses de travail. Le peuple kanak est de plus en plus minoritaire, et cela, nous ne l'acceptons plus. Ou la Calédonie devient une pétardière où tout casse, comme en 1984. Ou il faut une solution politique. Il faut une solution politique. Il faut un changement juridique, pour l'on puisse plus, sous prétexte que l'on est citoyen français ou européen, rentrer comme cela dans notre pays. La France ne veut pas des Roms. Nous, nous voulons maîtriser les flux migratoires de notre pays.

LNC : La formule d' «Etat associé » avancée par certains vous plaît-elle ?

LKU : C'est déjà une forme d'indépendance. La question est : sera-t-elle agréée par les uns et les autres ? Ce n'est pas notre revendication, bien entendu. Tous les changements qu'il y a eus dans ce pays, c'est grâce au mouvement indépendantiste. La mobilisation que nous avons su faire, les accords que nous avons su signer, l'élan que nous avons su donner, ont apporté ici les changements. Demain encore, nous serons capables de le faire. Mais d'ores et déjà, aujourd'hui, il faut que les choses changent. La cote d'alerte est atteinte.

LNC : Au Congrès ou sur les drapeaux, nous avons vu parfois une ligne RUMP – UC/FLNKS – PT. Est-ce une ligne en construction ?

LKU : C'est la preuve de la capacité des gens à s'ouvrir. Est-ce une ligne qui se construit ? Non. Ce sont des positions sur des dossiers. Quand il s'agit de l'intérêt de la population,

les clivages politiques peuvent être surpassés. On l'a vu avec le drapeau. On a senti le besoin de se retrouver. Il faut que les gens acceptent le drapeau kanak. La proposition de Pierre Frogier est une proposition majeure pour ce pays. C'est porteur d'espoir. Si Pierre Frogier a eu des positions que l'on pouvait considérer comme conservatrices ou d'arrière-garde, il a eu sur ce point-là le mérite de sentir l'importance que cela représentait.

LNC : Vous ne l'interprêtez pas comme un " coup politique " ?

LKU : Où est l'intérêt ? Que Pierre Frogier ait fait un coup politique ? Ou que le drapeau flotte sur le pays ? Chacun y trouve son compte.

LNC : Vous êtes très critique vis-à-vis du Palika, et visiblement proche de l'Union Calédonienne. Serait-il possible, un jour, de voir une association PT-UC ?

LKU : Tout est possible. Pour ce qui nous concerne, nous souhaitons le rassemblement de la famille indépendantiste. Toute la famille indépendantiste. Pourra-t-il se faire ou non ? La question reste posée. Je pense, moi, que la famille entière peut se retrouver. ■

**Interview de LKU repris dans le quotidien
"Les Nouvelles Calédoniennes" du 28 Septembre 2010.
Propos recueillis par Yann Mainguet**

Gérard Jodar, " je ne veux plus en entendre parler ". Louis Kotra Uregei s'est rarement exprimé sur ses rapports avec Gérard Jodar depuis le clash entre les deux hommes unis, auparavant, dans le combat de l'USTKE. Pour la première fois, le leader du Parti Travailleiste en parle et n'est pas tendre du tout. A la question " Avez-vous aujourd'hui des contacts avec Gérard Jodar ? ", la réponse fuse : " Aucun. Et je n'en souhaite aucun. " Les raisons ne tardent pas. " Il a trahi sa parole. Il a trompé les Kanak. C'est quelqu'un que j'ai porté à la présidence de l'USTKE. Et c'est quelqu'un qui m'a trahi. Je ne veux plus en entendre parler ", claque Louis Kotra Uregei. " Gérard Jodar a fait du mal à l'USTKE. Gérard Jodar a manqué d'humilité ".

Son nouveau syndicat, la Confédération nationale des travailleurs du Pacifique(CNTP), aurait récolté plus de mille adhésions en un mois. " Ce n'est pas Gérard Jodar, pour faire un truc comme ça ". Pour le leader du P.T., évoquant le passé, " (Gérard Jodar) s'est pris la grosse tête (...) Il a envoyé beaucoup de militants en prison ". Ou " monsieur s'est cru le révolutionnaire ". Fermez le ban.

Terre de parole, terre de partage

La devise " Terre de parole, terre de partage ", vu par Velin Porempoéa. La soixantaine, issu du district de Bai, Velin s'essaye à sa manière de démonter la devise du pays, n'étant pas du tout d'accord avec le principe adopté. Militant de la première heure à l'USTKE et du Parti Travailleiste. Ancien aussi du Palika, il a mis ses services aux côtés de plusieurs hommes indépendantistes comme assistant technique à l'Office Foncier puis à l'Adraf. Réussi son examen de conseiller pour les procédures administratives et juridiques, il se met à son compte à la fin des années 90. Conseiller de Raphaël Mapou dans son cabinet (2002-2003) ministériel, aux affaires coutumières les deux hommes s'opposent à l'attribution de Prony Ouest à Goro Nickel. Ce qui leur vaudra leur départ du gouvernement de l'époque. De 2008 à la rentrée de cette année, le Sénat coutumier demande ses services pour régler notamment les conflits claniques qui secouent le pays. De retour chez lui, il se dit volontier revenir à sa terre afin de s'en s'occuper davantage bien qu'il ne l'a pas vraiment pas quittée !

Terre : " Ce support de l'identité collective " a dit l'auteur de la devise, il a peint la terre Kanak en plusieurs couleurs comme les vitraux d'une église pour justifier l'attribution de la terre à une culture fictive et virtuelle.

Le préambule de l'Accord de Nouméa, c'est la conclusion biblique de l'ancien testament de l'Histoire douloureuse de la Kanaky qu'elle a subi de l'État colonisateur, sa croisade et ses croisés.

De ce repère de conscience, à aucun moment l'auteur de la devise n'a eu le moindre réflexe de jeter un coup d'œil à son rétroviseur avant de doubler l'ayant droit authentique, le maître de la terre, porteur du rôle de décrire cette devise.

Au nom de quelle logique sinon démocratique, ou de la liberté d'expression, ou encore de l'objectivisme politique, un non-kanak peut s'autonomer comme étant le traducteur, le descripteur d'une expression populaire étrangère à la pensée kanak pour justifier son goût, le goût d'un colorado tropical et ainsi identifier la terre de Kanaky pour enfin confirmer dans le fond de l'essence du positivisme politique dominant de ce projet.

La Parole : " Elle organise la société, c'est le fondement de la culture kanak " : c'est d'accord entre autres en tant qu'élément des caractéristiques de

la culture kanak, car la Parole Kanak, elle est l'histoire, elle est l'identité, elle est l'esprit, elle est l'âme, elle est vie, pour ne citer que ceux-là comme exemple dans sa multiplicité de personnalités et de fonctions.

Dans la culture kanak, elle est la cadette de son aîné " Respect " et n'a le droit de s'octroyer de la place de celui-ci. C'est pourquoi dans cette devise, et conformément à la pensée kanak, le respect doit primer sur la parole.

On dit : " le respect de la parole donnée, et non la parole du respect donné ". La Parole Kanak n'est pas la parole cartésienne dépourvue d'esprit, moyen de communication dans ses multiples connotations.

Le Partage : " invite à l'interculturalité, à la solidarité et à une meilleure répartition des richesses ". Le kanak depuis la nuit des temps et encore depuis un siècle et demi n'a cessé de partager, d'accueillir, d'accepter différentes réformes et compromis, de s'ouvrir vers les autres. Comment aujourd'hui partager avec ceux qui sont déjà dans la case et se sont servi déjà à leur façon " sans nous " au vu et au su de tout le monde. ■

Velin Porempoéa

A Liliane et Daniel

Plusieurs personnes nous ont quittés ces dernières semaines, parmi elles, deux ont particulièrement marqué les militants. Liliane Renaudin, militante, adhérente et retraitée de la fédération enseignement. Elle a été présente dans tous les combats de l'USTKE pendant son séjour au pays. A sa retraite, elle est rentrée en France avec son mari, René, et ils ont continué à mener la lutte, à être présents dans les activités, dans les mobilisations... Daniel Bouatate, retraité de la fédération mines, a lui aussi mené à son niveau plusieurs combats, notamment celui d'œuvrer pour le rééquilibrage dans le nord. Hommage à ces militants.

Avec des amis, une militante est allée aux obsèques. En rentrant, elle a écrit ce texte, pour partager avec tout ceux qui étaient loin, ceux qui n'ont pas pu venir :

Liliane nous a quitté, elle avait 63 ans.

Une vie de militantisme qui avait commencé dès ses quinze ans..

" Il est 20 h, on arrive juste de Tours, je suis encore bouleversée par cette journée... les yeux encore rouges.

Quelques mots pour dire ce que je ressens et vous faire vivre ces quelques instants passés à Tours.

Il m'est souvent impossible de parler, alors écrire c'est plus facile...

2h30 de route et nous voilà arrivés devant la chambre funéraire de Tours. Beaucoup de monde à l'entrée, beaucoup de militants.

On entre dans la salle. Au premier rang, la chevelure blanche de René, chemise à fleurs du Pacifique, tête baissée. Nous l'embrassons, échangeons quelques mots, il nous remercie...

La cérémonie est simple et digne.

Musique douce. Le cercueil arrive et un à un les amis prennent la parole pour parler de Liliane.

Mehdi parle en notre nom à tous, en votre nom, ceux qui n'ont pas pu venir... ceux qui sont loin...

Alain Krivine nous demande de lui rendre hommage en continuant son combat...

La Kanaky est omniprésente dans les discours qui se succèdent.

Je découvre Liliane la militante de tous les combats, investie depuis l'âge de 15 ans, le communisme, la LCR, le NPA... Liliane la féministe, mais aussi son combat contre l'OAS etc...

Des amis se lèvent pour témoigner, parfois très vivement, de son parcours. Le ton monte parfois tant l'émotion est forte.

Les militants se lèvent, le poing levé, René aussi, et chantent l'Internationale.

Je chantonne aussi...

D'autres chansons suivront, et la dernière, une chanson en Maré, pour accompagner Liliane et lui dire au revoir...

... l'émotion est trop forte...

Après la cérémonie nous nous dirigeons vers un petit cimetière en périphérie de Tours, là où vivent René et Liliane. La grille est fermée, on attend tous (Liliane aussi) la clé du cimetière, elle arrivera tout de même.

L'enterrement se fait tranquillement, simplement, dignement.

Les drapeaux rouges suivent le cercueil, je me dis que j'aurais dû amener le drapeau de KANAKY.

...

Chacun notre tour nous déposons une rose rouge... des femmes chantent " La Butte rouge ". Tout doucement.

Je chantonne aussi.....

Adieu Liliane, la lutte continue... "

**Une militante,
Paris le 20 septembre 2010**

Daniel, tu es entré à la mine de Ouaco le 10 juillet 1972. 1989, date à laquelle, la section de la SMSP/ STKE est créée.

22 Août 2002, date à laquelle, tu pars à la retraite.

Ta détermination, ton courage, ton sens du dévouement social,

Ton engagement auprès de tes collègues, ta famille, tes siens,

Que l'on salue...

La section SMSP/ STKE a été construite à partir des personnes comme toi,

Daniel, tu as toujours cru à la réussite des hommes, au rééquilibrage au sein de la SMSP,

Cet outil du rééquilibrage entre les provinces.

Tu es parti trop tôt, le 19 octobre 2010,

Tu ne verras pas cette usine du nord fonctionner,

L'USTKE reconnaît en toi tout le travail que tu as effectué, L'USTKE te salut fièrement et n'oubliera jamais ton sourire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À KONIAMBO

Se donner les moyens pour les élections de la MDF

Se rapprocher des camarades du nord, au-delà de cet objectif, les responsables du Bureau Confédéral ont tenu à informer sur les critères des élections à la mutuelle des fonctionnaires. Les dernières solidarités, l'actualité sociale et des secteurs... ces sujets ont été évoqués à cette assemblée générale qui s'est tenue à la tribu de Koniambo, à Koné, en fin octobre dernier.

"**Q**uels sont les enjeux de la mutuelle des fonctionnaires ? Qu'est-ce que la fédération a fait durant les années précédentes ? ". Deux questions auxquelles André Forest, 2^{ème} vice-président de l'USTKE, a répondu en tenant compte des acquis des précédentes mandatures. Les élections à la mutuelle des fonctionnaires (MDF) intéressent un large public : cela touche la fédération des fonctionnaires, l'enseignement, une partie du secteur privé, de même que le secteur bancaire.

" Un travail préparatoire a été fait notamment sur la profession de foi. Il faut créer un rapport de force, une représentation solide face aux autres organisations syndicales ", a insisté André Forest sur le poids de notre représentativité dans cet organisme. " En terme de relèvement des couvertures, on demande davantage de budget pour l'intérieur et les îles. C'est un vote par correspondance, il vous reste encore quelques jours pour voter. Pour nous, c'est le bulletin rouge qui compte ", a-t-il de nouveau appelé les militants concernés à se prononcer assez rapidement.

Les membres de l'assemblée générale (A.G.) de la MDF désignent les membres composant le Conseil d'Administration. " Avant l'an 2000, on a réussi à avoir des sièges à l'A.G. On a contribué à la création de la pharmacie de Pouembout. La pharmacie Centrale de Nouméa a été actée durant notre mandature, ce fut une action de proximité. Un gros travail a été fait. L'optimisation et leur amélioration ont permis leur bon fonctionnement ", a précisé Franck Apock, qui siègeait au C.A. de la MDF.

A présent, l'USTKE présente des listes dans trois sections de vote. Son but entre autres : rénover les services (réduire les délais de remboursement), développer des équipements de l'Intérieur, notamment agrandir le centre dentaire de Pouembout, imposer des vacances une fois par semaine dans les communes des îles et de l'Intérieur, revoir la gestion du centre de Poé... Plusieurs points ont été évoqués à cette réunion mais l'essentiel reste la participation effective des électeurs/adhérents qui permettra aux responsables de l'USTKE de siéger à cette instance afin de garantir les intérêts des adhérents et surtout de lutter pour un réel rééquilibrage.

Une proposition est venue de l'assistance. Établir dans une prochaine rencontre avec les différents secteurs : des états généraux sur les mutuelles existantes (MDF, Mutuelle du Commerce, M. de



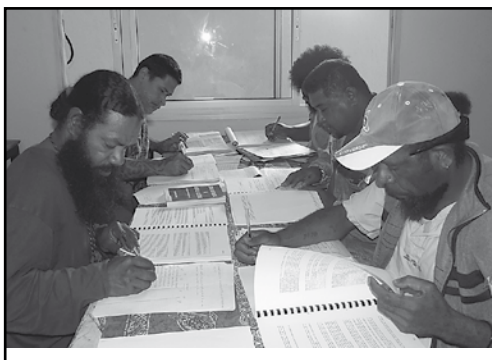
" Nous sommes sur le terrain de la négociation. Nous n'appliquons plus la politique de la chaise vide. On nous remarque dans différentes instances comme au CDS, dans les discussions sur l'emploi local. Nous nous réorganisons depuis notre dernier XIII^{ème} Congrès ", a indiqué la présidente de l'USTKE afin de couper court aux dires des gens sur l'inaction du syndicat.

la SLN). Autres sujets abordés : la rénovation du siège syndical, la cellule juridique (L'USTKE fait appel à un cabinet juridique), les commissions où siègent nos responsables syndicaux, le déplacement des camarades à Futuna. " Le peuple futunien ne remerciera jamais assez le peuple kanak pour le geste qu'il a fait au travers de l'Association Mégamiouz et de l'USTKE ", a rappelé Fidéli Malalua, secrétaire confédéral chargé des activités...

Autre thème évoqué : la prime d'intéressement où de nouvelles dispositions sont prises par les partenaires sociaux et, où il est important que l'USTKE donne son point de vue. Sur ce point, nos deux responsables qui siègent au CDS n'hésitent pas à contester les critères concernant la mise en place de la prime d'intéressement. " On se donne un an pour négocier la prime d'intéressement (3 à 5%) selon les entreprises, il n'y aura pas de tacite reconduction dans certain cas ", a précisé Fidéli Malalua.

La matinée d'échanges s'est terminée par la relance des unions communales et la réactivation de celles-ci.

Un point par fédération a été aussi effectué autour des secteurs présents comme l'enseignement, la fonction publique, les mines, le commerce et l'industrie. " Ce premier déplacement dans le nord depuis le XIII Congrès en avril dernier a été nécessaire pour nous les militants. Cela permet d'avoir un aperçu de l'actualité syndicale et surtout de se retrouver entre responsables. On devrait au moins en faire trois par an. Et là, le slogan "usines, tribus, même combat" prend du sens ", a soufflé un adhérent à la fin de la réunion avant de laisser la tribu de Koniambo à ses occupations. ■



Rien de mieux que de parfaire ses connaissances en stage DP

Du 11 au 13 octobre dernier, une quinzaine de délégués de personnel ont suivi une formation de DP avec Roland Fulilagi, secrétaire confédéral chargé de la Formation. Trois jours durant lesquels leurs rôles de D.P. ont été rappelés, plus précisément leurs attributions dans leurs entreprises.

Ils se présentent, en général face à leurs employeurs pour des réclamations individuelles ou collectives du personnel. Les moyens d'action relatives au D.P. n'ont plus de secret pour ces stagiaires. Et ce genre de formation de remise à niveau leur permettent de réactualiser leur connaissance ou même d'approfondir leur savoir sur les secteurs salariés/entreprises. ■

L'actualité en bref

Alerte à la pollution olfactive !

Réunis en collectif, les habitants de Mont-Ravel et de Pierre-Lenquette dénoncent la pollution olfactive qui affecte leur environnement. Une alerte significative que les habitants prennent au sérieux. Le maire les a reçu à l'hôtel de ville. Un accord verbal a été acté mais rien de significatif pour les habitants. Leur mobilisation reste d'actualité.

Vendredi 15 octobre dernier, les représentants du collectif de défense des habitants des quartiers de Mont-Ravel et de Pierre-Lenquette se réunissent à leur point de rencontre en face de la société Le Froid (SLF). Objectif : dénoncer toutes les pollutions qui touchent ces quartiers Nord. Entourés de grandes structures



Arrivés avec un seau rempli de déchets en provenance du site polluant incriminé, le collectif souhaitait le montrer au maire. Histoire de sentir les mauvaises odeurs. Mais les officiers de police sont restés vigilants à l'entrée de l'hôtel de ville.

polluantes comme la Société Le Nickel (SLN), le dépôt de carburant de Shell, à l'entrée de Ducos Papeete, les rejets de la SLF, les quartiers environnants subissent des pollutions olfactives depuis bien des années.

La côte d'alerte a été très significative depuis que des camions déversent des déchets sur le Mont-Té. Ils proviendraient des stations d'épuration de Nouméa. Réunion d'alerte que les responsables de l'USTKE

soutiennent en solidarité avec les habitants de ces quartiers.

L'après-midi même de ce vendredi, les membres du collectif ainsi que deux responsables de l'USTKE, des représentants d'association rencontrent le maire et ses collaborateurs. Il en est sorti de cette réunion deux propositions. L'une concerne la sécurisation du site du Mont-Té où les déchets sont provisoirement déversés. L'autre proposition est la recherche d'un nouveau terrain. La mairie de Nouméa se chargera de contacter la Province sud. Mais ces propositions ne satisfont pas autant les habitants car ils dénoncent une lassitude de la mairie de se préoccuper de leur quotidien. " On demande à être impliqué dans les décisions qui sont prises pour le développement de nos quartiers ", suggère Georgy Adjouiope. " On veut être décideur et acteur du projet d'urbanisme ", renchérit Yamel Wayo qui demande à ce que les services de la mairie ne changent pas de politique sociale au gré du vent tournant. Et d'évoquer " la municipalité a du mal à mettre en place une véritable politique sociale envers nos jeunes, la vie des quartiers... Elle a changé en plus de vingt ans, cinq fois de sigles, signe que sa politique ne dure pas. (...) Et c'est dommage pour nos populations qui attendent mieux ", regrette Yamel Wayo. " Regardez nos routes, nos trottoirs, nos maisons ont l'air abandonné... ", soulève-t-il ces problèmes d'aménagement urbains en plus de la dégradation de leur environnement. La balle est dans le camp de la mairie. Les habitants attendent un geste fort de la part de la municipalité. ■

BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS

Un blocage suffit pour remettre les pendules à l'heure

Chantier bloqué, des ouvriers qui souhaitent plus d'assurance. Arbé a un chantier dans la zone industrielle à Païta, cette entreprise se voit contrainte de céder aux pressions du syndicat face à l'embauche d'une personne récemment formée dans la société. Explications.

Le 7 octobre dernier, un chantier de Arbé est nettement arrêté dans la zone industrielle à Païta. Deux grands engins de terrassement ont bloqué les accès menant au chantier. La section STKE entendait protester contre l'embauche d'un salarié récemment formé par la société et dont un poste à responsabilité lui avait été octroyé. " Un homme est venu se former, il y a un an et voilà qu'il se retrouve chef d'équipe ", a expliqué Belouma Emile, l'un des employés grévistes. Cette affectation a soulevé une grosse colère de la part de certains salariés. Une totale incompréhension. La direction a soutenu " qu'il n'occupait aucun poste de chef de chantier ", avait-elle indiqué à ses employés. D'autant plus, " qu'un de nos hommes a connu un accident mortel soulevant les problèmes de sécurité observés à certains endroits ", a indiqué le délégué de la section. Et cette même personne (engagée par la direction) à qui on a confié ce travail où a eu lieu l'accident tragique avait eu la responsabilité de ce même chantier. " Il n'est pas acceptable de faire travailler un homme qui ne sait pas diriger une équipe ", s'est-il plaint à sa direction. Pour se faire, la section a fait entendre sa voix par l'intermédiaire de ses représentants qui ont rencontré les responsables de la société de BTP, le jour même du blocage, au siège de Arbé à Koutio. Résultat de leur démarche, le poste en question revient à un employé qualifié et méritant qui a fait ses preuves au sein de l'entreprise. ■



Blocage d'une journée au chantier de Arbé, à Païta. Une quinzaine d'ouvriers ont suivi le mouvement, le 7 octobre dernier.

ILES MOLUQUES

L'absurdité de la juridiction universelle

Début octobre le président indonésien Susilo Bambang Yudhoyono a préféré reporter la visite qu'il devait effectuer aux Pays-Bas, car il fait l'objet de poursuites criminelles devant un tribunal néerlandais. Sa décision a pris les juristes par surprise. En effet, il a toujours été évident qu'en tant que chef d'Etat, le président indonésien bénéficiait d'une immunité totale. Ce qu'a confirmé un juge néerlandais le 6 octobre dernier en rejetant l'action en justice intentée contre Yudhoyono. Cet incident n'en symbolise pas moins les difficultés politiques et l'embarras diplomatique auxquels sont confrontés certains gouvernements occidentaux face à la propagation d'un concept légal relativement nouveau, celui de "juridiction universelle". La doctrine de la juridiction universelle affirme que certains crimes peuvent être poursuivis dans n'importe quel pays, quel que soit le lieu où les crimes en question ont été commis et quelle que soit la nationalité du criminel supposé. Cette attitude va clairement au-delà des normes établies. Mais, comme le prétendent des juristes et des groupes de défense des droits de l'homme, les gens accusés de génocide, de massacre ou de torture ne devraient jamais échapper à la justice.

La Belgique a été l'un des premiers pays, en 1993, à accorder à ses tribunaux juridiction universelle sur les crimes de guerre. Mais en fait de justice, tout ce qu'a récolté la Belgique, c'est le chaos judiciaire. Des centaines de plaignants ont déferlé. L'ancien Premier ministre israélien Ariel Sharon a été poursuivi pour son rôle présumé dans le massacre de Palestiniens. A leur tour, les Israéliens ont attaqué en justice le dirigeant palestinien d'alors, Yasser Arafat. Entre-temps, des Irakiens ont voulu traîner l'ancien président George W. Bush devant les tribunaux pour avoir bombardé Bagdad. Très vite, ce fut comme si tous les dirigeants de la planète à la retraite ou encore en fonctions étaient sous le coup d'une action en justice intentée en Belgique.

En Espagne, le juge Baltasar Garçon a décidé de poursuivre d'anciens responsables latino-américains, tandis que ses collègues s'en prenaient à l'ancien président chinois Jiang Zemin. C'est M. Garçon qui a entrepris l'action la plus célèbre depuis, en réclamant l'arrestation de l'ancien président chilien Augusto Pinochet, qui se trouvait alors en visite en Grande-Bretagne en 1998. Les autorités britanniques n'ont eu d'autre choix que d'appliquer le mandat d'arrêt. Le général Pinochet a fini par être remis en liberté, mais un grave précédent juridique avait été établi. Différentes instances judiciaires britanniques avaient décrété que le passeport diplomatique du Général Pinochet ne lui conférait aucune immunité parce qu'il n'était plus en fonction. Les conséquences de cette décision de justice étaient des plus graves : les anciens chefs d'Etat devaient désormais éviter les voyages en Europe s'ils ne voulaient pas tomber sous le coup d'un mandat d'arrêt.



Présents en septembre dernier sur le territoire, trois défenseurs de l'indépendance des îles Moluques ont en profité pour diffuser un film sur la répression de l'armée indonésienne sur la population locale (salle Krazucky au siège de l'USTKE).

L'absurdité de cette situation a contraint les gouvernements européens à réagir. La Belgique a mis fin au cirque juridique en abrogeant sa législation. Et l'Espagne, qui a fait la même chose, a également désavoué publiquement ses magistrats trop zélés. Mais rien n'arrête les intrépides militants des droits de l'homme. En décembre dernier, des avocats londoniens ont tiré parti d'un vide juridique dans le droit anglais, qui permet aux particuliers d'entamer des poursuites judiciaires, afin d'obtenir un mandat d'arrêt contre Mme Tzipi Livni, chef de file de l'opposition israélienne. Mme Livni a fini par annuler son voyage. Des militants de l'indépendance des Moluques ont entamé au moins sept procédures judiciaires auprès de différents tribunaux néerlandais contre des dirigeants indonésiens. [Depuis l'indépendance de l'Indonésie en 1945, l'intégration de l'archipel, en partie peuplé de chrétiens, a été émaillée de nombreuses violences.]

Les dégâts sont considérables. En insistant sur une juridiction universelle, les militants des droits de l'homme remettent en cause le droit international, ce qui est contraire à leur intention première. Et en lançant des procès, ils ralentissent l'activité diplomatique, et donc rendent plus compliquée la gestion des conflits internationaux. Il existe déjà de nombreuses institutions – comme la Cour pénale internationale ou le Tribunal pénal international pour le Rwanda – pour juger les criminels de guerre. La nouvelle version de cette juridiction universelle se targue d'être un concept juridique progressiste mais c'est seulement une forme de morale sélective, encouragée par des mouches du coche à la légitimité douteuse. Par conséquent, si le président Yudhoyono a peut-être réagi un peu trop vivement en annulant sa visite, il a rendu service à l'Europe en rappelant aux gouvernements les ravages d'un tel fanatisme juridique. ■

Sources : AFP

ÉTATS-UNIS

Prendre en compte la pénibilité n'est pas une fantaisie

Alors que les autorités fédérales envisagent de repousser l'âge de la retraite publique, la Social Security, à 70 ans, les ouvriers se demandent comment ils pourront aller jusque-là, raconte The New York Times.

A l'usine, Cooper Tire de Findlay (Ohio), Jack Hartley, 58 ans, passe douze heures par jour à monter des pneus : il place des nappes de caoutchouc et de toile métallique sur un cylindre (le tambour), découpe matériau à l'aide d'un couteau chauffé, soulève le pneu semi-fini, pesant entre 5 et 10 kg, puis le jette dans un rack (rayonnage à pneus).

Jack Hartley effectue ces opérations presque 30 fois par heure, soit 300 fois par journée de travail. " J'ai commencé à avoir des douleurs vers l'âge de 50 ans », explique-t-il. « Au déjeuner, mon dessert, c'est de l'ibuprofène ! Ce sont les genoux qui commencent à se détraquer, puis les lombaires, les coudes, les épaules ". Il ne pense pas pouvoir aller jusqu'à 66 ans, âge partir duquel il aura droit à une pension à taux plein (dans le cadre du régime de retraite de la Social Security, mis en place par Roosevelt en 1935). Il dit qu'il arrêtera à 62 ou 65 ans.

Après des années de débat sur la manière de combler le déficit de la Social Security, la Maison-Blanche a créé un panel de 18 membres pour étudier des solutions, y compris le relèvement de l'âge de la retraite. John A. Boehner, représentant républicain de l'Ohio et chef de l'opposition à la Chambre des représentants, estime que d'ici au vingt prochaines années il faudra porter à 70 ans l'âge de la retraite. De nombreux démocrates sont favorables à des mesures analogues, contre l'avis de certains groupes progressistes.

Jack Hartley se sent oublié. En effet, le débat porte pour l'essentiel sur les travailleurs âgés qui occupent des postes sans grande pénibilité, devant un ordinateur par exemple. Ceux-là peuvent attendre d'avoir 69 ans, voire davantage, pour prendre leur retraite. Mais le travail pénible reste une réalité quotidienne pour d'autres vieux travailleurs, dans l'ensemble moins instruits que les plus jeunes. Jack Hartley avait prévu de prendre sa retraite à 58 ans, mais lui et sa femme ont eu de grosses dépenses de santé et son entreprise a gelé une année de son plan d'épargne-retraite, ce qui a eu pour effet de réduire les prestations. Il est donc " coincé ici ", explique-t-il.

Des ouvriers comme Jack Hartley sont un vrai casse-tête pour une réforme de la Social Security, assure Eugène Steurle, membre de l'Urban Institute, qui prône le relèvement de l'âge de la retraite. Les gens vivent plus vieux, et leur verser des prestations " vieillesse " alors qu'ils sont relativement jeunes et en bonne santé, ce sera autant de moins à leur allouer quand ils seront plus vieux et fragiles. " Nous n'allons pas tarder à nous retrouver dans une situation où un tiers des adultes toucheront une pension de la Social Security et seront à la retraite pendant un tiers ou plus de leurs vies d'adultes ",

note Eugène Steurle. " Il est vrai que certaines personnes, vers la fin de la cinquantaine, ont des problèmes liés à la pénibilité de leurs métiers, mais ce n'est pas en donnant à tout le monde plus d'années de retraite qu'on va régler le problème efficacement ".

Les éventuelles modifications de l'âge de la retraite dans le régime de la Social Security ne concerneront pas les travailleurs de plus de 55 ans, qui auront droit aux prestations à taux plein dès 66 ans. " Mais ce qu'ils vivent est un avant-goût de ce qui nous attend ", à en croire Teresa Ghilarducci, professeur d'économie à la New School for Social Research, New-York (SCEPA). Elle est tout à fait contre le relèvement de l'âge de la retraite car elle estime qu'une telle mesure pénaliserait avant tout les travailleurs à faibles revenus et les minorités, qui ont une espérance de vie plus faible et touchent donc leur pension moins longtemps. En outre, « les cols bleus passent plus de temps à cotiser pour la Social Security parce qu'ils commencent à travailler à plein temps plus jeunes », rappelle-t-elle.

Jim Mc Guire, 62 ans, bagagiste pour la compagnie United Airlines, est bien placé pour le savoir. Il a commencé à installer des bagages dans les soutes d'avion, il y a quarante-trois ans. Son travail lui déjà valu une opération et une luxation de l'épaule. Il affirme qu'il n'a pas encore fixé la date de son départ à la retraite, mais il espère tenir jusqu'à 66 ans. Depuis que le plan d'épargne-retraite d'United Airlines a été repris par le gouvernement, ce qui a réduit ses prestations de moitié, la Social Security représente une part bien plus importante de sa future retraite. ■

Une nouvelle étude du Center for Economic and Policy Research (CEPR) fait apparaître que, parmi les plus de 58 ans, un travailleur sur trois effectue un travail pénible comme celui de Jack Hartley. D'autres encore travaillent dans des conditions difficiles, comme l'exposition à la chaleur ou au froid, à des polluants, aux intempéries. Certains, enfin, occupent des postes dans des lieux de travail exigus ou doivent rester debout pendant des longues périodes.

Au total, les chercheurs ont découvert que 45 % de vieux travailleurs, soit 8,5 millions d'individus, effectuaient un travail pénible. Pour les gardiens d'immeubles, les aides-soignantes, les plombiers, les caissiers, les serveurs, les cuisiniers, les menuisiers, les ouvriers de maintenance et d'autres encore, le relèvement de l'âge de la retraite pourrait obliger des travailleurs déjà affaiblis à tirer un peu plus sur la corde.

L'USTKE à la Fête de l'Huma

La fête de l'Huma est une grande fête populaire en France qui attire chaque année (début septembre) près d'un million de personnes, au parc de la Courneuve à côté de Paris. Une grande occasion pour nos représentants de rencontrer certaines personnalités et renouer des contacts avec des organisations syndicales voire même politiques. A l'image, d'Olivier Besancenot qui est venu saluer nos responsables présents sur place. Rencontre en images.

